



#7

Lettre aux actionnaires

MAI 2025

Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

Au premier trimestre 2025, dans un environnement mondial particulièrement volatil, votre Groupe a une nouvelle fois démontré la solidité de son modèle, affichant des hausses de volumes sur l'ensemble de ses marchés. Cette performance se traduit par **une croissance organique significative de toutes nos activités**, que ce soit la Distribution d'énergies (+ 4 % des volumes distribués) ou la Production d'électricité photovoltaïque (+ 22 % du portefeuille sécurisé). Cette dynamique nous permet de réaffirmer avec confiance nos objectifs de croissance pour l'exercice 2025, avec un Résultat brut d'exploitation attendu entre 710 et 760 millions d'euros.

Ce résultat découle de notre modèle d'affaires articulé autour de trois grandes forces :

- une **implantation multi-régions**, au cœur de marchés dynamiques et porteurs aux Caraïbes, en Afrique et en Europe ;
- la **maîtrise de notre chaîne d'approvisionnement**, qui nous permet de proposer à nos clients – particuliers comme professionnels – un portefeuille diversifié de solutions énergétiques et de mobilité, fiables, compétitives et conformes aux standards internationaux les plus stricts ;
- un **esprit entrepreneurial** qui privilégie le pragmatisme financier et l'agilité, et guide le Groupe depuis sa création.

En outre, il est important de préciser que Rubis n'opère ni aux États-Unis ni en Chine et n'est, par conséquent, pas directement affecté par la crise actuelle des droits de douane.

Par ailleurs, en ce qui concerne la gouvernance, comme annoncé en mars dernier, plusieurs évolutions importantes participent à la dynamique générale du Groupe. Pour mémoire, le Conseil de Surveillance a vu ses missions élargies. Il est désormais consulté pour tout investissement de plus de cent millions d'euros et toute opération stratégique. Au fil du temps, nous veillons à **enrichir nos instances** de compétences nouvelles au service de la stratégie du Groupe. Dans cet esprit, les actionnaires se verront proposer la nomination de deux nouveaux Gérants à la prochaine Assemblée Générale : Jean-Christian Bergeron, Directeur Général de Rubis Énergie, et Marc Jacquot, Directeur Financier Groupe. Ils apporteront la complémentarité de leur expertise opérationnelle et financière. Dès sa création, Rubis a fait le choix d'une structure en commandite, combinant réactivité dans la prise de décision et vision de long terme - un cadre adapté à notre industrie dont les cycles d'investissement sont longs.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver le jeudi 12 juin, à l'occasion de notre Assemblée Générale, un moment de dialogue privilégié auquel nous attachons une grande importance. Vous retrouverez l'ensemble des documents relatifs à cet événement sur notre site internet (www.rubis.fr).

Nous vous remercions pour votre fidélité et nous vous assurons de l'engagement total de nos équipes pour porter haut les ambitions de notre Groupe.

La Gérance

Retrouvez toutes les informations du Groupe sur notre [site internet](http://www.rubis.fr).
Inscrivez-vous à l'adresse investors@rubis.fr pour recevoir nos Lettres aux actionnaires.



Nils Christian Bergene
Président du Conseil
de Surveillance de Rubis

Le Conseil de Surveillance s'est réuni 11 fois en 2024 pour suivre l'évolution des activités, les orientations stratégiques et s'assurer que les décisions respectent les intérêts de tous les actionnaires de Rubis.

Interview

Pouvez-vous nous rappeler quel est le rôle du Conseil de Surveillance ?

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent sur la gestion du Groupe et agit en tant qu'organe légal de supervision. Il s'appuie pour cela sur son Comité d'Audit et RSE ainsi que sur son Comité Rémunérations, Nominations et Gouvernance. Les membres du Conseil de Surveillance, dont la composition est pensée pour assurer compétence, indépendance et diversité, sont élus par les actionnaires et veillent à la qualité de l'action de la Gérance, permettant d'aligner stratégie et intérêts des actionnaires.

Quels ont été les principaux travaux du Conseil de Surveillance en 2024 ?

Le Conseil de Surveillance s'est réuni 11 fois en 2024 pour suivre l'évolution des activités, les orientations stratégiques et s'assurer que les décisions respectent les intérêts de tous les actionnaires de Rubis. Ses missions ont été renforcées ces dernières années, comme le montre l'actualisation du règlement intérieur en 2024, notamment avec

l'introduction d'une opinion sur les opérations stratégiques, une formalisation de l'information annuelle sur la stratégie et le budget, ainsi que sur le plan de succession. Ce travail a été rendu possible grâce à la collaboration avec la Présidente du Comité Rémunérations, Nominations et Gouvernance, Laure Grimonpret-Tahon, et au dialogue constructif avec la Gérance.

Quelle est la position du Conseil de Surveillance concernant la proposition de nomination de deux nouveaux Gérants ?

Le Conseil de Surveillance salue et soutient cette proposition. Cette décision s'inscrit dans le plan de succession initié il y a déjà plusieurs années. Jean-Christian Bergeron et Marc Jacquot, forts d'une expérience professionnelle confirmée de respectivement 30 et 20 ans, ont construit leur légitimité en dehors du Groupe, au sein de sociétés cotées, et ont également démontré, par leur personnalité et leur engagement, leur capacité à intégrer la Gérance. Leurs profils nous semblent parfaitement adaptés pour porter les ambitions de croissance du Groupe.

Rubis en bref



Agenda de l'actionnaire

- **12 juin 2025**
Assemblée Générale 2025
- **17 juin 2025**
Détachement du dividende
- **19 juin 2025**
Paiement du dividende en numéraire
- **9 septembre 2025**
Activité du 2^e trimestre et publication des résultats semestriels